

Université de Bordeaux

Service PHASE
351 Cours de la libération - 33405 Talence
phase@u-bordeaux.fr

Université Bordeaux Montaigne

Cellule handicap
Avenue Haut Lévêque - 33600 Pessac
handicap@u-bordeaux-montaigne.fr

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Relais handicap
Avenue de l'Université, BP 576 - 64012 Pau Cedex
handi@univ-pau.fr

Bordeaux INP

Service handicap
Avenue des Facultés - 33405 Talence
handicap@bordeaux-inp.fr

Sciences Po Bordeaux

Service handicap
11 allée Ausone Domaine universitaire - 33607 Pessac
handicap@sciencespobordeaux.fr

Rectorat de Bordeaux

Jean-François LAFONT, conseiller technique École Inclusive
5 rue Carayon-Latour - 33000 Bordeaux

ATOUS POUR TOUS



Dispositif académique d'aide et d'accompagnement
pour les jeunes en situation de handicap

DÉCOUVRIR
DES
MÉTIERS

POURUIVRE
DES ÉTUDES

ACCÉDER
À L'OFFRE
D'EMPLOI



www.atoutspourtous-bordeaux.fr

RECTORAT DE BORDEAUX
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ENTREPRISES

Les partenaires & les entreprises qui financent les projets et les aides :





POUR QUI ?

Les élèves et les étudiants en situation de Handicap, avec ou sans RQTH, ne trouvant pas de réponse à leurs demandes dans les dispositifs de droit commun.



POUR QUOI ?

Pour sécuriser et faciliter son parcours scolaire et professionnel :

- **La convention finance les projets des jeunes** en complément des aides de droit commun,
- **La plateforme met en relation les jeunes et les entreprises** (emploi, stages, alternance).



COMMENT ?

- Solliciter une aide dans le cadre de la convention,
- S'inscrire sur la plateforme collaborative.

www.atoutspourtous-bordeaux.fr

Offres
d'emploi
d'alternance et
de stage



Découverte
métiers,
parrainage

CV de jeunes
en situation de
handicap



SOLLICITER UNE AIDE

1

Je m'adresse à :
- mon chef d'établissement,
- mon référent handicap,
- mes chargés de mission
du site Atouts Pour Tous.

2

Mon référent
m'aide à constituer
un dossier qui sera
transmis par mon
établissement.

J'obtiens les
droits d'accès
à la plateforme
en ligne
Atouts Pour
Tous

3

S'il s'agit
d'une demande de
financement, mon
dossier est évalué par
une commission et
arbitré par le COPIL
de la convention.

3

Mon dossier
est accepté : mon
établissement
reçoit le financement
me permettant de
finaliser mon projet.